

## **Décentraliser à nouveau pour renforcer la démocratie**

La FNFR a signé ce texte proposé dans le cadre de la plateforme Territoires d'Avenir. Cette plateforme, créée en 1997 au moment du rassemblement de Carcassonne, rassemble plus de 20 associations mobilisées sur le développement local et la démocratie participative.

Le mouvement de décentralisation, amorcé depuis vingt ans, est le thème d'un débat législatif qui vise une nouvelle répartition des responsabilités entre l'Etat et les collectivités.

Pour nous, acteurs et militants du développement local, le véritable enjeu de ce nouvel acte de la décentralisation ne se limite pas au simple transfert de nouveaux pouvoirs aux collectivités. La décentralisation est une opportunité pour transformer la relation entre les élus politiques et l'ensemble des citoyens, dont une part importante s'est détachée du débat démocratique.

Le développement local repose sur la volonté du partenariat dans l'action des élus, des acteurs socioprofessionnels et des habitants, notamment à travers les associations, pour construire ensemble des projets de territoire porteurs d'efficacité, de solidarité et de citoyenneté.

Ces dernières années, différentes lois ont progressivement apporté la possibilité aux collectivités de construire ce rapprochement, cette écoute. Des avancées législatives significatives ont été opérées. Elles doivent être préservées et amplifiées.

La mise en oeuvre des pays, et avec eux des conseils de développement, des chartes de territoire, montre la nécessité de créer des lieux de dialogue, de renforcer les liens entre les différents acteurs. Rien ne serait plus stérile que de développer des démarches de participation active des habitants sans relation avec les structures d'élus, car elles seraient sources d'indifférence et de méfiance, ainsi que de blocage au moment des choix.

Nous pensons indispensable de renforcer la capacité d'élaboration de projets intercommunaux, ouverts sur les régions et sur le monde, dans une perspective de développement durable.

Et si le recours au référendum décisionnel ou le droit de pétition constituent des éléments de réponse, ils ne sont que des outils qui resteront illusoire si la participation des habitants à la gestion de leur territoire ou de leur quartier n'est pas reconnue de manière constante. Il s'agit d'articuler la représentation politique élue et la participation des citoyens pour enrichir la démocratie.

Qu'un habitant passif devienne un citoyen actif demande de la volonté mais également du temps, des méthodes et des moyens pour l'animation de ce débat. L'exercice de la citoyenneté et l'animation des territoires et des quartiers - qui nécessitent une formation commune des diverses familles d'acteurs - ne doivent pas être occultés par des débats thématiques trop restrictifs lors des prochaines consultations.

Avant de simplifier des procédures administratives, il est nécessaire de mieux faire comprendre les atouts de l'intercommunalité. L'essentiel réside dans la construction commune du projet de développement d'un territoire, qu'il soit urbain ou rural, mis en oeuvre et évalué par les élus et les citoyens.

Les associations sont prêtes à préparer ce mouvement, le faire connaître, le mettre en oeuvre.